



LES MESURES CONSERVATOIRES

Par Madame Bernadette DEVILLE, Principale-Clerc

Un contexte économique difficile, des délais d'obtention de décisions de justice généralement longs doivent inciter le Cabinet d'avocats qui se voit confier une instance en paiement à se poser la question de l'exécution de la décision qu'il est en droit d'obtenir.

Le débiteur ne risque-t-il pas de dilapider son patrimoine et de se rendre insolvable pendant la durée de l'instance ?

L'avocat du créancier doit donc, dès le premier contact avec son client, s'interroger sur la situation (mobilière et immobilière) du débiteur et envisager la mise en œuvre d'une mesure conservatoire (saisies conservatoires - sûretés judiciaires).

La multiplicité des actes à réaliser dans des délais impératifs nécessite attention et rigueur.

Les différentes procédures seront traitées à partir d'outils pédagogiques : actes et bordereaux, schémas, fiches techniques reprenant les questions à se poser, les délais à respecter, les pièces nécessaires, le déroulement détaillé de la procédure et les formalités à accomplir.

Par conséquent, cette formation pratique vous permettra de vous confronter avec méthode et sérénité aux mesures conservatoires les plus courantes tout en développant une aisance dans la gestion du dossier.

La première journée est consacrée aux généralités et aux saisies conservatoires.

La deuxième journée est consacrée aux sûretés judiciaires.

« Les mesures conservatoires »

Demande d'inscription* à retourner à

l'ENADEP, 48 rue de Rivoli 75004 PARIS ou par télécopie au 01.48.87.25.36 ou par mail : contact@enadep.com

Je suis Avocat et suis intéressé(e) par cette formation. Celle-ci me sera proposée au tarif de 320 euros. Cette formation est susceptible de faire l'objet d'une prise en charge par le FIF PL (demande de prise en charge téléchargeable sur le site www.fifpl.fr).

Cette formation est susceptible d'intéresser mon ou mes salarié(e)(s) : Elle sera intégralement prise en charge par l'OPCA PL.

Je vous transmets mes coordonnées afin d'être informé(e) de la programmation de cette formation :

Nom :Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

Fax :

* La programmation des formations ne peut être effectuée qu'après confirmation de la participation d'un effectif minimal.

Retrouvez l'offre de formation de l'ENADEP sur son site : www.enadep.com